

# PROGRAMME DE PLANTATION DE HAIES CHAMPÊTRES

LE SYNDICAT DE RIVIÈRE PROPOSE DES PLANTATIONS DE HAIES CHAMPÊTRES SANS RESTE À CHARGE POUR LES PROPRIÉTAIRES.

LA PLANTATION EST RÉALISÉE PAR UN PRESTATAIRE À L'HIVER.

## VOUS ÊTES INTÉRESSÉS ?

Prenez contact avec le technicien référent de votre secteur (voir au verso) et précisez :

- la **localisation** souhaitée
- **combien** de mètres linéaires



## POURQUOI PLANTER DES HAIES ?

Luttent contre l'érosion des sols

Renforcent le stockage de carbone

Favorisent la biodiversité

Préservent la qualité de l'eau

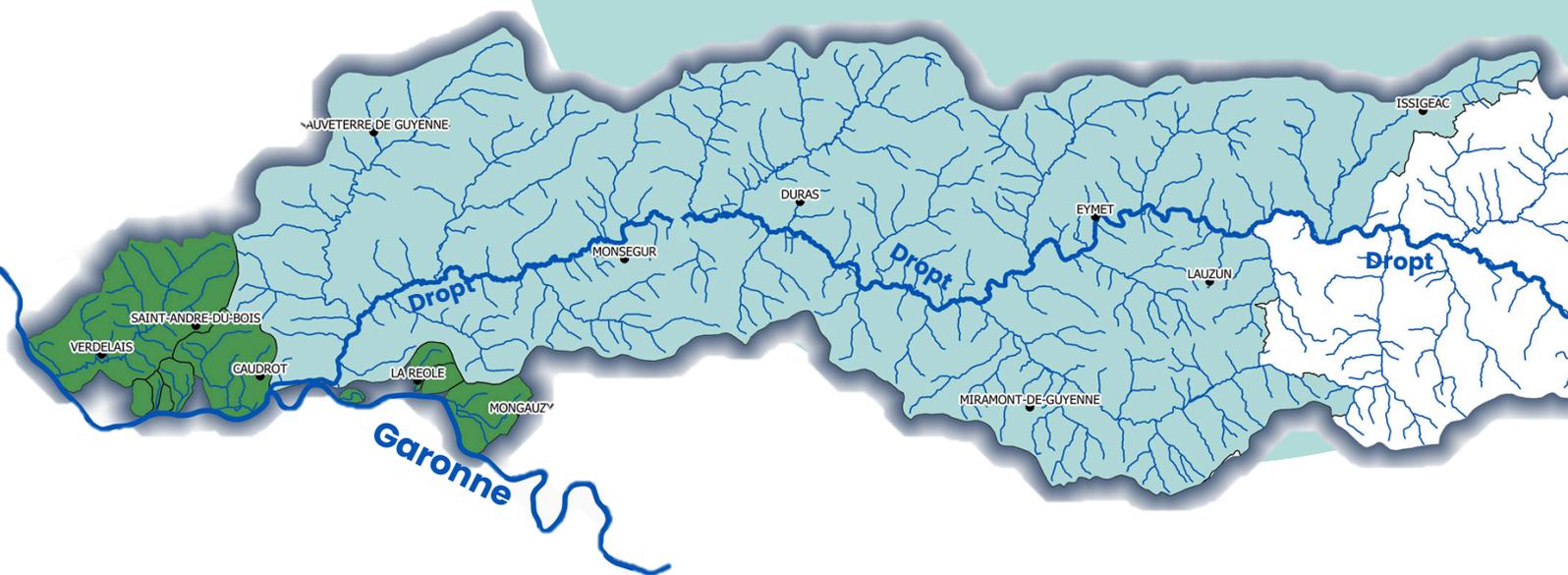
Protègent du vent

Maintiennent la qualité du paysage





# CONTACTS



## BASSINS VERSANTS DES AFFLUENTS DE GARONNE

MANON LAINÉ

 07 86 78 08 15

 [zh.dropt@orange.fr](mailto:zh.dropt@orange.fr)

## BASSIN VERSANT DU DROPT

Alexandre BOUSQUET

06 70 32 71 19 

[riv.dropt@orange.fr](mailto:riv.dropt@orange.fr) 

## PRÉCISIONS :

- Est éligible tout le territoire du syndicat de rivière, quelle que soit la distance à un cours d'eau.
- Ne sont pas éligibles les haies domestiques et esthétiques.
- Selon la quantité de demandes, les techniciens pourront être amenés à prioriser les demandes.
- Liste des essences à titre informatif : alisier torminal, cornouiller sanguin, noisetier, prunellier, néflier commun, fusain, arbousier, viorne obier, troène, aubépine, merisier, frêne, chêne vert, sureau noir, érable champêtre, pommier sauvage, sorbier, merisier, ...